

DOSSIER DE PRESSE



RENTRÉE 2026





SOMMAIRE

I • Avant-propos par Christophe Rivenq p.3

II • La rentrée dans les écoles primaires d'Alès

- Le point en chiffres..... p.4
- Carte scolaire et dérogations p.5
- Le budget éducation à la loupe p.5
- Les travaux d'amélioration dans les écoles p.6
- La restauration scolaire p.7

III • Le point sur la cité éducative p.8

IV • Le transport scolaire

- Dans le cadre des écoles primaires p.9
- Pour l'ensemble des scolaires du territoire via le SMTBA p.9

V • L'enseignement supérieur, un secteur accompagné par nos collectivités

- Chiffres clés de l'enseignement supérieur dans Alès Agglomération p.10-11
- Les nouveaux parcours post bacs 2026-2027 proposés sur le territoire p.12
- Le conseil de l'enseignement supérieur d'alès agglomération et les nouveautés 2026/2027 p.13



I - AVANT-PROPOS PAR CHRISTOPHE RIVENQ

"La ville d'Alès change et accueille de plus en plus de familles et de jeunes ! Cette évolution démographique et sociologique, particulièrement propice à la dynamique territoriale, nous incite plus que jamais à anticiper et à organiser nos politiques publiques pour répondre aux besoins de nos administrés.

En ce qui concerne les écoles primaires alésiennes, la compétence régaliennne exercée par la commune est une organisation bien rodée. Bien entendu, la révolution numérique et le changement climatique impliquent des adaptations, la prise en considération de nouveaux besoins tels que la mise en place cette année d'espaces de rafraîchissement dans toutes les écoles..., mais globalement sur le terrain, les équipes sont à pied d'œuvre comme chaque année, pour permettre à notre jeunesse d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions possibles.

Sur le plan des solidarités, la ville d'Alès depuis plus de 30 ans reste fidèle à sa ligne de conduite : offrir à chaque enfant la possibilité de profiter de la cantine en proposant des repas à un euro aux familles les moins favorisées, faciliter le transport, doter les enseignants d'un budget par élève pour compléter les fournitures scolaires...

Par ailleurs pour aller encore plus loin et à l'instar d'autres sujets tels que la sécurité ou la santé, qui échappent à la compétence directe de nos collectivités, le développement d'une politique globale cohérente et structurée en matière d'offre et de condition de formation fait en effet l'objet de toute notre attention depuis plusieurs années.

Comment réunir autour d'enjeux partagés l'ensemble de la communauté éducative pour gagner en efficacité ? Comment offrir à ceux qui, faute de moyens, ne peuvent partir étudier à l'extérieur du territoire, des parcours de formations post bac ? Comment attirer et donner envie de s'installer à des familles dont les enfants auront besoin d'étudier ?

Pour répondre à ces questions et construire un territoire au sein duquel on peut poursuivre ses études, j'ai depuis un an, en tant que Président d'Alès Agglomération favoriser les synergies entre les différents acteurs en présence.

En contractualisant avec l'Etat l'émergence d'une cité éducative pour l'agglomération, en créant le conseil de l'enseignement supérieur, en réunissant autour d'une même table tous les acteurs et organismes de formation, en portant ensemble un discours constructif et ambitieux pour le territoire, nous avons collectivement initié une dynamique qui commence à porter ses fruits : multiplication des synergies d'actions, ouverture d'une antenne universitaire, création d'un site internet destiné aux étudiants, lancement d'une journée d'intégration inter-établissements supérieur... les nouveautés sont fructueuses et montrent plus que jamais, que nous préparons l'avenir de notre territoire et de ceux qui y vivent."

Christophe RIVENQ

Maire d'Alès

Président d'Alès Agglomération



II - LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES D'ALÈS

LE POINT EN CHIFFRES

Comme chaque année, les effectifs scolaires suivent l'évolution démographique de la ville et de son agglomération.

Les enfants accueillis se répartissent dans :

- 8 écoles maternelles
- 8 écoles élémentaires
- 6 écoles primaires (élémentaires et maternelles regroupées en un établissement)
- Nombre totale de classes maternelles alésiennes : 52 pour une capacité totale d'environ 1 400 élèves
- Nombre totale de classes élémentaires : 84 classes traditionnelles + 8 classes ULIS pour une capacité totale de 2 000 élèves

Pour rappel, une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est un dispositif collectif permettant la scolarisation d'élèves en situation de handicap en combinant des temps d'enseignement adaptés en petit groupe spécialisé et des temps d'inclusion dans les classes standards de l'établissement.



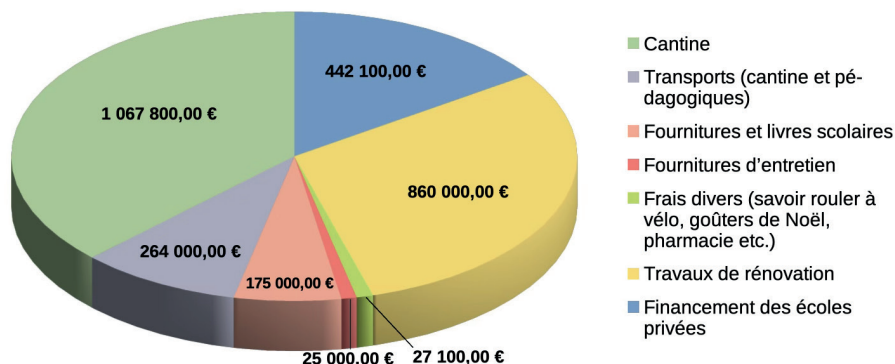
CARTE SCOLAIRE ET DÉROGATIONS

Afin de pouvoir garantir un fonctionnement cohérent et optimal de son système éducatif, la Ville s'appuie sur une carte scolaire qui attribue à chaque zone d'habitat une école. Toutefois, pour répondre aux besoins de certains parents qui préfèrent scolariser leur enfant près de leur lieu de travail, près du domicile de leur assistante maternelle ou d'un grand-parent, la Ville d'Alès accorde au cas par cas, des dérogations.

Cette année, la commission réunissant l'adjoint au maire d'Alès délégué à l'éducation et l'inspectrice de circonscription ont accordé 70 dérogations sur les 100 demandes reçues.

LE BUDGET ÉDUCATION À LA LOUPE ...

Budget éducation de la Ville d'Alès (hors RH)



Total (hors RH) : 2 861 000 €

BUDGET TOTAL 2026 (RH compris) : 6,5M€

Au sein de chaque établissement scolaire, un budget fournitures scolaires est octroyé par la ville à chaque enseignant.

Ce budget a été revalorisé de 9,8% entre 2025 et 2026 pour atteindre 56 € par élève cette année. Cette ressource complémentaire permet aux enseignants d'effectuer des achats de papeterie, peinture, fournitures de bureau, jeux et jouets pédagogiques, ainsi que de livres scolaires.

À cette enveloppe, s'ajoute un budget investissement par classe de 150 € pour du petit matériel (plastifieuses, appareil hifi...)



LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Tout au long de l'année, et principalement pendant les vacances scolaires (été, automne et Noël), la Ville réalise des travaux d'amélioration dans les écoles afin d'assurer le confort, la sécurité et l'accessibilité des établissements.

Ces interventions concernent notamment les travaux de peinture, le remplacement des menuiseries et des luminaires par des LED, l'installation de pare-soleil, les mises aux normes d'accessibilité (ascenseurs, mains courantes), la rénovation des sanitaires, des portails et des visiophones, ainsi que l'entretien et l'aménagement des cours, des espaces verts et des aires de jeux.

Zoom sur les espaces de rafraîchissement et tous les dispositifs pour lutter contre la chaleur :

Dans le cadre des canicules qui touchent de plus en plus régulièrement la France et par voie de conséquence, notre territoire, la ville d'Alès a déployé un plan spécifique d'aménagement pour assurer le bien-être des enfants.

Les dispositifs mis en place sont :

- > 1 pièce climatisée par école
- > plusieurs points de repli stratégique (dans des équipements équipés de climatisation)
- > réfrigérateur dans les écoles + bouteille en verre permettant le remplissage quotidien
- > repas frais dans les écoles dès le mois de mai

Zoom sur les travaux réalisés en 2026

Le budget dédié aux travaux dans les écoles pour 2026 est de 735 000 €

Les principaux travaux effectués :

Principales opérations (faites ou en cours): création d'un point frais dans les écoles élémentaires, ascenseur dans les écoles Joséphine Baker et Louis Pasteur, diverses opérations de peinture et rénovation d'écoles, reprises de portails, sécurisation des abords de l'école des Promelles.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

163 000 repas ont été servis au cours de l'année scolaire 2025-2026 dans les six restaurants scolaires de la Ville, soit une moyenne de 1 130 repas/jour

Le coût global réel d'un repas pris par un enfant dans l'un des restaurants scolaires d'Alès est de près **12 €**.

Selon les ressources de chaque famille, il est facturé de **1,00 €** et **4,55 €** (6,55 pour des non Alésiens) Le calcul de l'aide octroyable est réalisé par le CCAS en fonction du quotient familial.

Concrètement, chaque année, la Ville d'Alès prend donc en charge plus de 70 % du coût total de la restauration scolaire, soit environ 1 million d'euros.

Cette politique de solidarité mise en place par la municipalité depuis plusieurs décennies vise à offrir à chaque enfant des conditions d'apprentissage optimales.

Le marché d'acquisition et de livraison des repas a été conclu avec le prestataire Terres de Cuisine. Ce marché, qui arrive à son terme cette année, prévoit notamment la possibilité, pour les familles, de bénéficier d'un repas végétarien.





III - LE POINT SUR LA CITÉ ÉDUCATIVE

A l'été 2025, la communauté d'agglomération d'Alès faisait partie des 40 collectivités sélectionnées au niveau national pour rejoindre le dispositif «Cité éducative» visant à renforcer les actions éducatives, particulièrement en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), par une meilleure alliance entre professionnels, parents et enfants.

Née en octobre dernier d'une contractualisation entre l'État, l'éducation nationale et Alès Agglomération, ce dispositif a fait ses premiers pas cette année et s'est enrichi d'un précieux partenaire en incluant la CAF dans son organisation.

La première année a permis d'amorcer de nombreuses actions telles que :

- la constitution de groupes de travail composés de plus de 50 professionnels volontaires pour œuvrer ensemble à construire le futur plan d'actions 2026-2027,
- le rapprochement des institutions portant les politiques éducatives : la Préfecture, l'Éducation Nationale et Alès Agglomération mais aussi la Caisse d'allocations familiales (CAF) et le Département du Gard via un groupe projet se réunissant très régulièrement,
- le lancement des premières formations interprofessionnelles qui ont rassemblé plus de 300 professionnels autour des premiers secours en santé mentale et de la relation d'alliance,
- des actions dédiées aux parents : cafés des parents et sensibilisations à la santé et la santé mentale des enfants,
- le recensement des données en vue d'établir une cartographie numérique des acteurs de l'éducation,
- des actions dédiées aux 16-25 ans : premier village des étudiants à la rentrée 2026 / la possibilité pour des professionnels œuvrant pour l'insertion des jeunes, d'avoir recours à des heures financées avec un psychologue en cas de besoin,
- des actions pour les élèves des écoles primaires avec 75 ateliers « protège ton cerveau » en maternelle et « égalité filles-garçons » avec l'effet Matilda en élémentaire (plus de 1500 élèves ont pu bénéficier de l'action).

Pour cette rentrée 2026, le rapprochement inédit des politiques publiques éducatives et familiales doit permettre d'améliorer les services aux familles et aux enfants par une mise en synergie de tous les acteurs et non plus un empilement de contrats poursuivant des objectifs distincts.

L'enjeu : un gain de temps pour les professionnels, des logiques de travail en commun, et la promesse d'un territoire résolument tourné vers l'excellence éducative.



IV - LE TRANSPORT SCOLAIRE

AU SEIN DES ÉCOLES PRIMAIRES...

Mobilisant un budget total de 265 000 €, la ville d'Alès prend en charge l'ensemble des transports en communs effectués par les écoles de la ville pour se rendre :

- dans les musées, théâtres, cinémas festivals, à l'école de la Découverte, au centre nautique...
- dans les restaurants scolaires

... ET POUR L'ENSEMBLE DES SCOLAIRES DU TERRITOIRE D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Dans le cadre du Syndicat Mixte transport du Bassin d'Alès qui regroupe 85 communes dont les 71 d'Alès Agglomération et 13 communes de sa périphérie (Allègre-les-Fumades, Bessèges, Bouquet, Cardet, Gagnières, Lassalle, Lédignan, Meyrannes, Molière-sur-Cèze, Navacelles, Robiac-Rochessadoules, Saint-Ambroix, Saint-Dézéry,), tous les scolaires qui doivent se rendre dans leur établissement primaire, secondaire ou post bac peuvent bénéficier pour 72 € par an (+ 5 € pour la constitution de la carte) d'un abonnement illimité aux transports en commun du territoire.



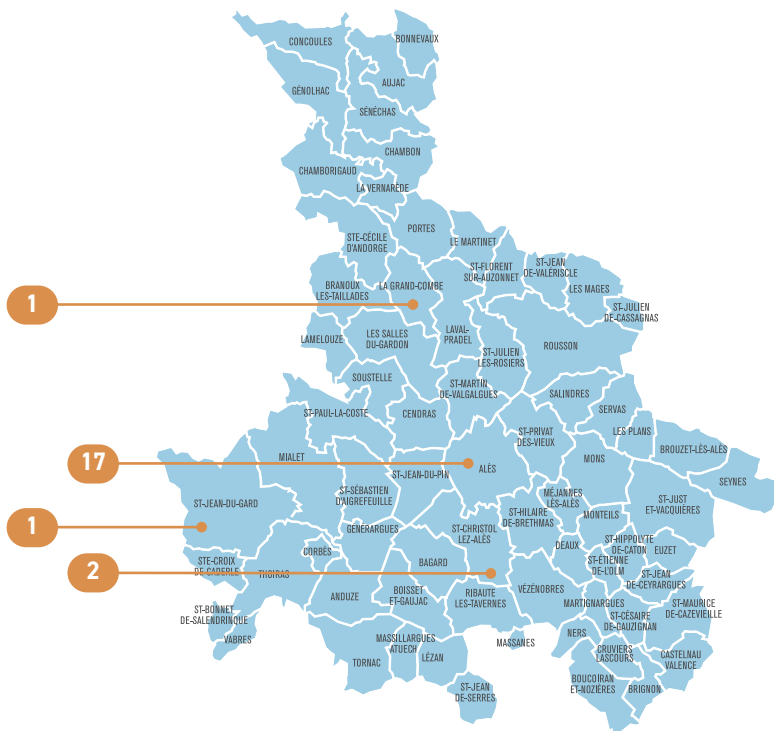


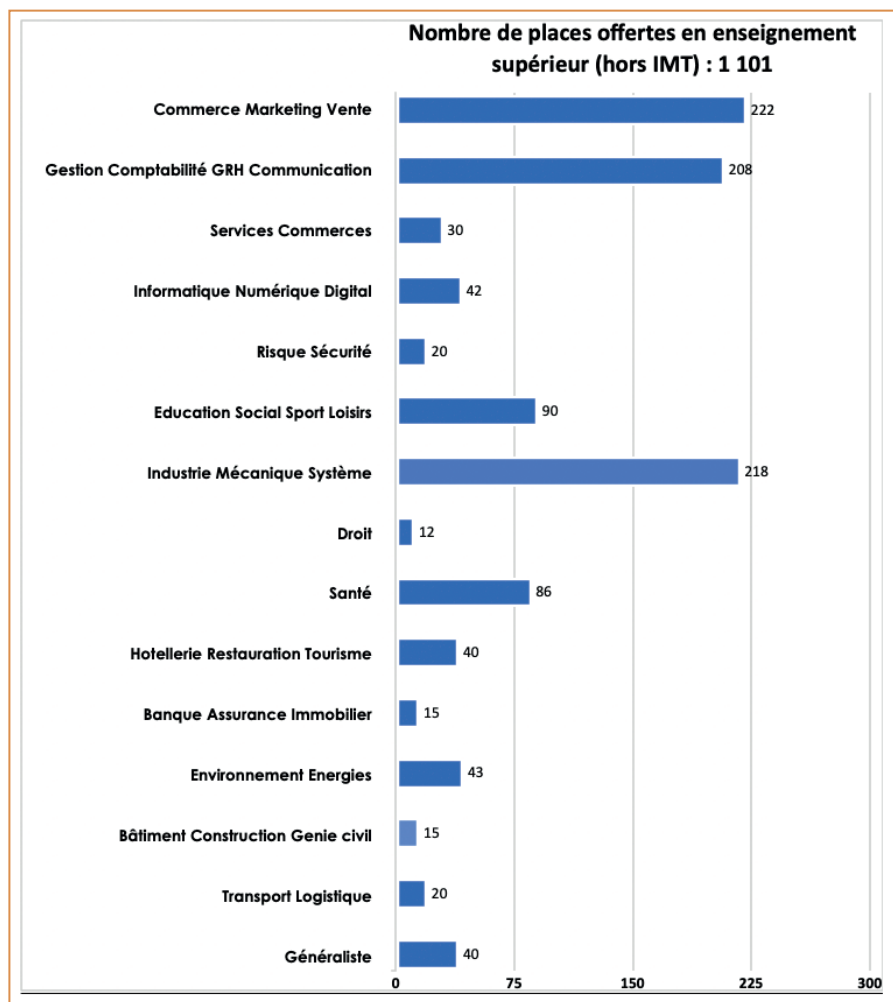
V- L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UN SECTEUR ACCOMPAGNÉ PAR NOS COLLECTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR ALÈS AGGLO

- Plus de 2200 étudiants poursuivent des études postbac sur Alès chaque année
- 57 parcours de formation de bac+1 à bac+3 sont proposés par 21 établissements (voir carte ci-dessous)
- 14 parcours de formation d'ingénieurs à IMT Alès
- Une antenne universitaire de Nîmes inaugurée pour la rentrée alésienne : cursus PARéO
- 1 campus connecté

Sur Alès Agglomération, 21 établissements proposent au total 57 parcours de formation de bac +1 à bac +3







LES NOUVEAUX PARCOURS POST BACS 2026-2027 PROPOSÉS SUR LE TERRITOIRE

- Licence Professionnelle Bac+3 «Chargé d'Affaires en Chaudronnerie Industrielle»
CNAM Occitanie - Lycée JBD – Greta CFA Gard_Lozère
- Licence professionnelle Bac+3 «Chargé d'Affaires en Installations Electriques»
CNAM Occitanie - Lycée de La Salle
- Licence Générale Bac+3 «Commerce Vente Marketing» CNAM Occitanie - Lycée Prévart
- Diplôme Universitaire PAREO «Passeport pour REussir et s'Orienter» Université de Nîmes

Zoom sur le parcours PARéO

PARéO qui signifie «Parcours pour réussir et s'orienter», est une formation dédiée aux jeunes bacheliers en pleine orientation, leur permettant de faire la transition entre le lycée et un cursus adapté à leurs besoins et leurs aspirations dans le supérieur.

Ce parcours est accessible à tous, sans prérequis particulier. Il veut permettre aux étudiants perdus dans leur orientation d'apprendre à se connaître afin de choisir la voie qui est faite pour eux. Pour cela, plusieurs sessions de coaching sont proposées tout au long de l'année, ainsi que des cours d'expression orale. Le PaRéO n'est pas inscrit au RNCP et ne délivre pas un diplôme national (licence, BUT, BTS...). Il ne donne donc pas d'équivalence automatique. C'est une année de

réflexion, de découverte, pensée comme un tremplin. L'objectif est aussi de

découvrir des environnements professionnels variés grâce à deux sessions de stage obligatoires de 2 et 4 semaines, ainsi qu'une autre session optionnelle, entre avril et juin.





LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'ALÈS AGGLOMÉRATION ET LES NOUVEAUTÉS 2026/2027

Mis en place en 2024 à l'initiative d'Alès Agglomération, Le conseil de l'enseignement supérieur regroupe à la fois tous les établissements proposant des formations post-bac sur le territoire ainsi que tous les partenaires du monde étudiant.

Son objectif est double :

- Proposer des nouveaux parcours de formation post bac pour les bacheliers
- Créer une dynamique de vie étudiante sur l'agglomération

C'est à travers les travaux menés depuis dans ce conseil, que cette rentrée 2026-2027 concrétise des nouveaux parcours et le démarrage d'actions autour de la vie étudiante :

- Mise en ligne le 15 septembre d'un site web dédié aux étudiants du territoire

etudier-a-ales.fr

- Lancement d'une journée d'intégration inter-établissements le 13 octobre 2026 :
 - Accueil des étudiants aux Arènes et parcours découverte de la ville d'Alès avec jeux et quizz
 - Salle Cazot : Village Etudiants avec stand des partenaires pour avoir accès à toutes info utiles (mobilité, santé, loisirs, sports, culture, Maison de ma Région, CROUS, CIO, Maison de la jeunesse, Mission Locale Jeunes, Alès agglomération...)
 - Accueil par le Maire Président et Distribution du Kit «bienvenue» étudiant
- Création d'un Bureau des étudiants inter-établissement « BVEA » : Bureau de la Vie étudiante d'Alès pour structurer et dynamiser la vie étudiante du territoire : organisation de soirées, tournois, activités de représentation jeunes et étudiant.
 - Porté par le BDE Mines Alès
 - Travail de sensibilisation à l'engagement dans la vie étudiante pour et par les pairs via les projets tutorés de l'IMT Mines Alès pour présenter les possibles dans les établissements
- Organisation d'un concours créatif inter-établissements via le BVEA pour la création d'un logo pour la vie étudiante d'Alès
- Organisation de rencontres inter-établissements via le BVEA au cours de l'année : sportif / culturel / festif
 - 2 échanges inter-établissements prévus
 - 1 remise de diplôme commune possible
- Création d'une carte « étudiant d'Alès » avec mise en avant du territoire et avantages dédiés aux étudiants